

Procès-verbal
de l'Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région

Date	:	Mardi 29 septembre 2009	
Heure	:	17 heures	
Lieu	:	SAINT-SULPICE, Foyer des Pâquis	
Présidence	:	M. Gustave MUHEIM	Lausanne Région
Communes membres	:	Toutes les communes sont représentées à l'exception de celles d'Epalinges, de Jouxens-Mézery, de Poliez-Pittet, et de Romanel qui s'y sont excusées.	
Bureau de coordination	:	Mme Patrizia DARBELLAY	Secrétaire générale
		MM. Daniel BRELAZ	Lausanne
		Jean-François THONNEY	Secteur Est
		Daniel GROSCLAUDE	Secteur Nord
		André GORGERAT	Secteur Ouest
Excusés :		MM. Bernard BURRI	Secteur Est
		Roland RAPIN	Secteur Nord
		Alain GILLIERON	Secteur Ouest
PV rédigé par	:	Mme Fabienne SAUGY	Lausanne Région

AGENDA

**La prochaine Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région,
aura lieu le jeudi 22 avril à Bretigny-sur-Morrens**

Monsieur Gustave Muheim, président de Lausanne Région, ouvre la séance en saluant les participants et en excusant diverses personnalités.

Il passe la parole à Monsieur Jean-Charles Cerottini, syndic de Saint-Sulpice, qui souhaite la bienvenue à l'Assemblée et présente sa commune.

Monsieur Muheim propose que Messieurs les Conseillers municipaux lausannois, Oscar Tosato et Jean-Yves Pidoux officient comme scrutateurs. Ceux-ci acceptent.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans remarque.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 avril 2009

Le procès-verbal du 30 avril 2009 est adopté à l'unanimité.

3. Message du président

Monsieur Gustave Muheim donne lecture de son message à l'Assemblée. Celui-ci est annexé au présent procès-verbal (Annexe 1).

4. Budget 2010 de Lausanne Région

Le président demande à l'Assemblée si elle a des questions au sujet du budget 2010 et du préavis y relatif. Aucune question n'est posée.

Le président soumet le budget global 2010 au vote des communes membres.

Le budget 2010 est adopté à l'unanimité des 25 communes présentes.

Monsieur Muheim remercie les communes pour leur confiance.

5. Informations PALM

Madame Marzullo Darbellay lit son message (Annexe 2).

6. Divers et propositions individuelles

La parole n'est pas demandée.

Monsieur Muheim demande à l'assemblée si une commune est prête à accueillir l'Assemblée générale du printemps 2010. Monsieur le Syndic Urs Lauper, indique que la commune de Bretigny-sur-Morrens serait ravie d'accueillir l'Assemblée générale de Lausanne Région. Par ailleurs, Monsieur le Syndic Daniel Grosclaude, ajoute que la commune du Mont-sur-Lausanne serait honorée d'accueillir l'Assemblée générale d'automne 2010. Monsieur Muheim les en remercie.

Monsieur Muheim remercie les personnes présentes et clôt l'Assemblée générale de Lausanne Région. Il passe la parole à Monsieur, Jean-Daniel Lüthi, Président de la Commission Déchets de Lausanne qui présente les principes de financement des déchets, ainsi qu'à Messieurs Marc Andlauer et Benoît Charrière pour un exposé sur l' « écologie industrielle ».

Fabienne Saugy
Avec l'approbation de M. Gustave
Muheim

Annexes :

1. Message du Président ;
2. Message de la Secrétaire générale